

1<sup>ère</sup> Journée d'échange Franco-Wallonne



# Assainissement des sites Gestion des sédiments Gestion des terres excavées



13 juin 2013

Bruxelles

[www.webs-event.com](http://www.webs-event.com)

En collaboration avec :



FEREDECO



TRADECOWALL



Wallonie



Service public de Wallonie

En partenariat avec :

# Programme

**Jeudi 13 juin 2013**

**8h30**

Accueil des participants

**9h00**

Introduction de bienvenue à la conférence

*Benoît LORENT, Ministère Wallon de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité*  
*Thierry BLONDEL, Président de l'UCIE*

**9h30**

Aspect réglementaire de la Valorisation des terres de déblais en Wallonie : Arrêté Gouvernement Wallon du 14.06.2001

*Alain GHODSI, Directeur de la Politique des Déchets - SPW - Namur*

**10h00**

Le décret relatif à la gestion des sols : synthèse réglementaire et méthodologique

*Bénédicte DUSART, Direction de l'assainissement des sols - SPW - Namur*

**10h30** Pause

**11h00**

Le décret sol : les études, leurs objectifs et leur mise en œuvre

*Jean-Marc LAMBERT, Fedexsol*

**11h30**

Traçabilité et sécurité des terres excavées en Wallonie – Projet d'Arrêté

*Marc REGNIER, Directeur Général de Tradecowall - Namur*

**12h00**

Recyclage des déchets de construction, et production de granulats recyclés

*Thibault MARIAGE, Federeco - Namur*

**12h30** Déjeuner

**14h00**

Aspects juridiques des sites pollués et des terres excavées en Wallonie

*Philippe COENRAETS - Bruxelles*

**14h30**

Gestion des sites et sols pollués et Gestion des terres excavées en France : évolutions réglementaires et méthodologiques récentes, et nouveaux outils disponibles en 2013

*Armelle MARGUERET, Responsable de la gestion des sites pollués au Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie - Paris*

**15h00**

Quel régime juridique pour les terres excavées en France: sols pollués ou déchets ?

*Françoise LABROUSSE, Avocat Spécialiste en droit de l'environnement, Partner, Jones Day - Paris*

**15h30** Pause

**16h00**

La certification des prestataires de la gestion des sites et sols pollués en France : état des lieux après deux ans de mise en œuvre *Sophie JORNOD & Pascal PRUDHON, LNE (Laboratoire national de métrologie et d'essais) - Paris*

**16h30**

Cession ou acquisition d'un terrain pollué ou potentiellement pollué : aspects civils et rédaction du contrat

*Matthieu VAN MOLLE, Notaire associé à Ittre & Collaborateur scientifique à l'Université de Bruxelles*

**17h00**

Réalisation de projets immobiliers et gestion du passif environnemental des terrains d'assise en Wallonie

*Cédric HARVENGT, HD&S - Namur*

**17h30**

Mouvements transfrontaliers France-Wallonie de sédiments et de terres excavées

*François FOUCARD, ENVISAN - Belgique*

**18h00**

Conclusions et fin de la journée



# Bulletin d'inscription

## A retourner avec votre règlement à WEBS :

18, rue Jules César - 78420 Carrières-sur-Seine - Tél. : 33 (0)1 39 68 26 08  
Fax : +33 (0)1 61 04 96 13 - Formulaire en ligne sur [www.webs-event.com](http://www.webs-event.com)  
Informations : [contact@webs-event.com](mailto:contact@webs-event.com)

Nom..... Prénom.....

Société.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville.....

Pays..... Fonction .....

Tél. .... Fax .....

E-mail (obligatoire).....

**Tarif** : 340 € H.T.\*

**Tarif spécial adhérent UCIE** : 300 € H.T.\*

\* TVA française non applicable

**Réductions spéciales** : Déduire 15% sur chaque place supplémentaire réservée

**Entreprises localisées en France** : Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro 11 78 81284 78 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

## Règlement :

Par chèque à l'ordre de WEBS

(Une facture vous sera adressée dès réception de votre règlement)

Par virement à notre banque : HSBC France, Code banque 30056, Code guichet 00008, Compte n° 00080241898, Clé RIB 41, libellé au nom de WEBS, en précisant "Conférence UCIE -WEBS" Virement depuis l'étranger : Banque : HSBC France / IBAN : FR76 3005 6000 0800 0802 4189 841 / Code BIC : CCFRFRPP

Les droits d'inscription comprennent : le déjeuner, les pauses café, la documentation complète résumant les interventions. En cas d'annulation à moins de 21 jours avant la date de la journée, les droits d'inscription restent dus à WEBS. Vous pouvez vous faire remplacer à tout moment en nous communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant.

**Programme** : Les organisateurs se réservent le droit de modifier certaines conférences du programme si les circonstances les y obligent.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales et s'oblige à s'y conformer.

Fait à .....

Le ...../...../.....

Cachet

# Accès



## Thon Hotel Brussels City Centre

Avenue du Boulevard 17  
1210 Brussels  
Tél.: +32 2 205 15 11  
Fax: +32 2 201 15 15

### En voiture

En venant des Pays-bas et d'Anvers (E19) :

- Suivez le périphérique E40 dans la direction Luik / Liège lorsque l'E19 se termine
- Prenez la sortie Bruxelles à partir du périphérique
- À l'entrée vers Bruxelles, prenez le tunnel dans la direction Centre / Centrum, puis continuez dans le tunnel jusqu'à l'Avenue de Cortenberg
- Lorsque vous arrivez au rond point Schuman, prenez la deuxième sortie, Rue de la Loi
- À la fin de la rue prenez à droite, puis engagez-vous dans le tunnel
- Prenez la deuxième sortie, Rogier, et après 150 mètres, vous voyez l'hôtel

### En venant du Luxembourg et de Namur (E411) :

- Suivez le périphérique E40
- À partir du périphérique, prenez la sortie Bruxelles et continuez en direction de Bruxelles
- À l'entrée vers Bruxelles, prenez le tunnel dans la direction Centre / Centrum, puis continuez dans le tunnel jusqu'à l'Avenue de Cortenberg
- Lorsque vous arrivez au rond point Schuman, prenez la deuxième sortie, Rue de la Loi
- À la fin de la rue, prenez à droite, puis engagez-vous dans le tunnel
- Prenez la deuxième sortie, Rogier, et après 150 mètres, vous voyez l'hôtel

### En venant de France via Mons (E19) :

- Suivez le périphérique E40
- Prenez la sortie Koekelberg / Brussel
- Prenez l'Avenue Charles Quint jusqu'à la Basilique
- Au feu, rentrez dans le tunnel
- Prenez la troisième sortie, Centre / Centrum, puis continuez tout droit
- Au deuxième rond point, prenez à gauche vers le Boulevard roi Albert II, puis la première rue à droite
- Vous êtes maintenant dans la Rue des Croisades. Vous verrez alors l'entrée du Manhattan, avec un parking sur la droite

### Parking

Un parking est disponible sous l'hôtel.

### Par le train

L'hôtel est à distance de marche de la **gare Bruxelles-Nord**.



Depuis la gare de **Bruxelles-Midi** où s'arrêtent les trains internationaux Eurostar et Thalys : Prendre le métro direction Gare du Nord ou Esplanade et descendre à la **Station Rogier** qui se trouve en face de l'hôtel (4 stations / 6 à 8 min. de temps de trajet)

### Avec le bus de l'aéroport

La station de bus est à 100 mètres de l'hôtel, et l'hôtel est situé à 12 km de l'aéroport de Bruxelles.

### Par les moyens de transports publics

**Tramway** : Il y a plusieurs arrêts de tramway à proximité de l'hôtel

**Métro** : Accès direct de l'hôtel à la station de métro Rogier, et il est facile de se rendre en métro à la fois sur les sites d'affaires et sur les sites touristiques.

**Bus** : La station de bus se trouve juste devant l'hôtel.

